LIECIEO de VIRIGNIEUX

Printemps - Avril 2018





Aire de jeux et nouveau terrain multisport

Le Mot du Maire

Chers Virignères,

Ce jour-là, tout le monde avait mieux à faire !!! Le 10 Mars, le nettoyage de Printemps était prévu sur notre commune. Seules 7 familles ont répondu présent au rendez-vous. Je les remercie. En constatant ce peu d'engagement, j'ai décidé de suspendre cet acte citoyen, où nos bords de route auraient pu être nettoyés. Une réflexion sera menée pour définir une autre organisation.

L'écologie est la responsabilité de chacun. C'est tout d'abord une volonté et la mise en place de moyens simples chez soi qui impactent l'écologie à notre échelle :

- faire correctement le tri de nos ordures ménagères,
 - avoir recours au compost,
 - avoir des poules,
 - penser au covoiturage,
 - déposer ses déchets à la déchetterie,
- avoir des gestes économes (eau, électricité...),

Je rappelle que le droit à l'écobuage est réservé uniquement aux agriculteurs et aux exploitants forestiers.

L'ouverture commerciale concernant la fibre optique est fixée au 19 Mai 2018. Vous avez donc jusqu'à cette date pour demander l'installation de la prise optique dans votre maison gratuitement sans passer par un fournisseur d'accès internet. Je vous conseille vivement de faire vos demandes sur le site thd42.fr

Deux permanences auront lieu en Mairie le Mercredi 11 Avril de 10h00 à 12h00 et le Mercredi 25 Avril de 14h00 à 16h00, pour vous apporter une assistance pour faire votre demande de raccordement ou répondre à vos questions concernant la fibre.

Le <u>2 Juin</u> prochain, aura lieu l'inauguration de notre village en présence de M. le Préfet, M. le Président du Conseil Départemental, et d'autres personnalités. C'est un jour important pour notre commune qui permettra de remercier les différents partenaires qui ont contribué financièrement aux travaux de restructuration du centre bourg, de la chapelle, de la petite salle du Bourg, du terrain multisports, des entrées du village, du carrefour de la Croix de Mission, et de la salle d'animation rurale.

Je vous donne rendez-vous à 10h30, place de l'église, puis un vin d'honneur sera servi à la salle d'animation rurale. Je compte sur votre présence.

Bon printemps à tous,

Hervé MICHEL

Je profite de cet écho pour vous informer de mon départ, en effet, je vais cesser mes fonctions de secrétaire de mairie, début mai, pour intégrer un poste à temps plein à la Communauté de Communes « Forez Est ». Après 21 ans, je ne vous cache pas qu'il y a de la nostalgie, mais une page se tourne...

Stéphanie VUILLEMIN



INFORMATIONS MUNICIPALES:

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

Le 2 Janvier 2018, Noah COUTURIER LUCIANI, fils de Audrey LUCIANI et Emilien COUTURIER, lieu-dit « La Bruyère ».

DECES:

Le 24 Décembre 2017, Marie-Antoinette BRUEL née BELLON,

Le 20 Février 2018, Josette FOURNIER épouse QUARRET, lieu-dit « L'Hôpital »,



100 ANS DE MME GIRAUD

Les membres du CCAS et les membres du conseil municipal se sont réunis pour fêter l'anniversaire de notre doyenne et jeune centenaire, Mme Marie GIRAUD qui vient de franchir le cap des 100 ans,

le dimanche 11 Février 2018, entourée de sa famille. Pour Virigneux, c'est un évènement très exceptionnel que nous voulions partager de manière modeste et en toute simplicité. Née au lieu-dit « La Goutte » à Virigneux, Mme GIRAUD a passé sa vie sur la commune. Mariée à 19 ans avec Antoine, ils ont eu 7 enfants, 14 petits-enfants, 21 arrières petits-enfants et va devenir arrière arrière grand-mère. Monsieur le Maire voulait marquer ce moment en remettant au nom des habitants de Virigneux, une cocarde qui symbolise :

- son courage et sa détermination,
- le respect qu'on lui doit,
- et l'espoir qu'elle apporte à chacun, qu'un jour on puisse être nous aussi centenaire.





VIVRE ENSEMBLE

CODE DE LA ROUTE:

Respectons le code de la route et les limitations de vitesse, voire adapter sa vitesse dans certaines zones où il y a présence de piétons, d'enfants. Pensons aux autres en respectant les places handicapées et de bus.

TONTE / BRICOLAGE:

Rappel de l'arrêté préfectoral réglementant certains travaux de jardinage ou bricolage susceptibles de créer une gêne pour le voisinage (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) qui sont autorisés comme suit :

• jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

- samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. En aucun cas, les déchets de tonte ne doivent être mis dans les sacs poubelles.

FEU:

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT:

Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent pas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à la coupe, à la taille ou à l'élagage de toute végétation.

NOS AMIS LES BETES:

Les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Pour rappel, la divagation de chiens est interdite et ils doivent être tenus en laisse sur la voie publique.



JOURNÉE DE DEFENSE ET DE CITOYENNETÉ

Qui est concerné? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, nés entre le 1^{er} Avril et le 30 Juin 2002 doivent se faire recenser <u>avant le 30 Juin 2018</u>.

Pourquoi? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? Vous êtes invités à vous présenter en Mairie, muni du livret de famille.



CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORT

Depuis le 22/01/2018, dans le département de la Loire, les demandes de cartes nationales d'identité, comme les demandes de passeports, sont à déposer dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, suivantes: Andrézieux-Bouthéon, Balbigny, Boën, Bourg-Argental, Le Chambon-Feugerolles, Charlieu, Le Coteau, Feurs, Firminy, La Fouillouse, La Grand-Croix, L'Horme, Montbrison, Noirétable, Pélussin, Renaison, Riorges, Rive de Gier, Roanne, Roche la Molière, St Bonnet le Château, St Chamond, St Etienne, St Galmier, St Jean Bonnefond, St Just St Rambert, Sorbiers, Veauche.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES :

CLASSES EN 8

Le banquet des classes aura lieu le <u>Samedi 9 Juin</u> <u>2018</u>. Les personnes qui souhaitent participer à cette journée et qui n'auraient pas été contactées, peuvent se faire connaitre auprès de Jean-Jacques PIOT au 07.63.34.28.74. Les classards donnent rendez-vous aux habitants dès 11H00 pour la messe des classes suivie du défilé et de l'apéritif.



CLUB DU BON ACCUEIL

Nous nous réunissons les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, pour jouer aux cartes, au scrabble..., déguster les bugnes, la galette des rois, fêter les anniversaires... Notre voyage de fin d'année aura lieu le <u>Jeudi 28</u> <u>Juin</u> (ouvert à tous). Venez nous rejoindre pour passer un bon moment, nous vous accueillerons avec plaisir. Prix de l'adhésion : 8€. Pour tous

renseignements, s'adresser auprès de Mme VALLET Marie-Thérèse au 04.77.94.47.29, Mme MICHALLET Marguerite au 04.77.54.92.36, Mme VERNAY Régine au 04.77.94.48.90.



MAJORETTES DE VIRIGNEUX

Le samedi 10 Février, les Majorettes de Virigneux « ont passé les bugnes » comme les années précédentes sur la commune. Elles remercient vivement les habitants de Virigneux qui leur réservent toujours un très bon accueil. Le bénéfice très apprécié leur sert à l'achat de nouveaux justaucorps, bâtons ... Elles attendent avec impatience les sorties pour avoir le plaisir de montrer leurs prestations. N'hésitez pas, faites leur de la pub !!! (Contact : 04 77 94 86 21 ou 06 60 98 06 33 ou huguetteissot@gmail.com). Encore merci à toutes et à tous. Si votre fille désire rejoindre le groupe, n'hésitez pas à venir (deux cours d'essai) et en avant la majorette....



FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS:

Le centre de loisirs de Virigneux accueillera les enfants du Lundi 9 au Vendredi 20 Avril 2018, tous les jours de 7h00 à 18h30 - Possibilité d'inscription à la demie journée. Stars de la chanson ? musiciens ? danseurs ? quoi qu'il en soit "Vive la musique!" car les vacances au centre s'annoncent festives... Sortie le Vendredi 13 Avril au Kids Aventure (Riorges) - Le Scarabée se transforme en parc d'attraction géant sur 4000 m2 avec encore plus d'attractions pour se défouler, des nouveautés pour les petits et grands! Inscriptions les 26 et 30 Mars de 16h30 à 18h00 à l'école, dans la salle du périscolaire. Vous pouvez également inscrire vos enfants mail par afr.centredeloisirsvirigneux@gmail.com. Pour plus d'information, s'adresser auprès de Cloé ODIN (directrice) Angelina **MUNOZ** ou 06.61.00.84.99 / 04 77 94 40 22 (fixe de 7h30 à 8h30 et 16h à 18h30) ou Aurélie SANCHEZ au 06.73.75.52.68. Suivez toute l'actualité de Familles

Rurales Virigneux grâce à notre page Facebook : FamillesRuralesVirigneux"

MARCHE:

Toute l'équipe de Familles Rurales remercie chaleureusement les bénévoles qui ont aidé avant, pendant et après la marche et ont contribué encore une fois à son succès. La chance d'un beau soleil le jour J et, malgré la pluie de la semaine avant, 1105 marcheurs satisfaits par l'organisation et l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé. Une grosse mais belle journée pour contribuer à faire vivre des activités et des services pour tous, et continuer ensemble à partager, échanger, s'entraider... Bravo à vous tous.



SOU DES ECOLES

Le Samedi 24 Mars aura lieu le concours de Belote, venez nombreux ! Nous vous rappelons que le Sou prend en charge toutes les activités des enfants de l'école. C'est pourquoi nous comptons sur votre aide en tant que parents lors des manifestations et sur le soutien des Virignères. Nous passerons les brioches le <u>Samedi 7 Avril</u> au matin. Nous vous remercions par avance de l'excellent accueil que vous réserverez aux enfants. Nous vous annonçons que la fête de fin d'année se déroulera le <u>16 Juin</u> à la salle d'animation rurale et non dans la cour de l'école, le spectacle aura lieu l'après-midi et les parents qui le souhaitant pourront apporter le piquenique pour le soir. Nous aurons à votre disposition sur place de la restauration rapide.



PETITES ANNONCES:

A LOUER

Appartement à Virigneux, lieu-dit « Le Tour » : Cuisine / Salle à manger / Salon − 1 Chambre − Salle de bains − WC − Cellier − 70 m² + garage − Chauffage électrique − Loyer : 420 € - Libre de suite. Renseignements au 04.77.94.43.41.

Appartement à Virigneux, lieu-dit « Place de <u>l'église</u> ». Au rez-de chaussé : cuisine, salon / salle à manger, cellier. A l'étage : 2 chambres, salle de

bains et WC- 80 m², avec extérieur — Chauffage électrique - Loyer : 380 € - Libre au 09/04/2018. Renseignements au 04.77.94.43.41

Pour le prochain écho, merci de faire passer vos articles en Mairie, **avant le 15 Juin 2018** et de bien vouloir respecter cette date.

TARIFS COMMUNAUX 2018

CIMETIERE

Concession de 30 ans : ancien cimetière / m²	120,00 €
Concession de 15 ans nouveau cimetière / m²	78,00 €

ASSAINISSEMENT

Participation "construction nouvelle"	2 750,00 €
Participation "construction existante"	1 380,00 €
Le m3 d'eau	0,60€ HT
Forfait	50 € HT

SALLE DU BOURG

	Personnes de la commune	Personnes extérieures à la
	et résidences secondaires	commune
Location 1 jour - clé rendue avant minuit	100,00 €	200,00 €
Location 2 jours	150,00 €	300,00 €
Apéritif	30,00 €	60,00 €
Supplément vaisselle	25,00 €	25,00 €
Caution	300,00 €	300,00 €

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE LOCATION, S'ADRESSER EN MAIRIE AU 04 77 94 43 41

MOBILIER

Lot: 1 table -2 bancs $3,50 \in$

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE LOCATION, S'ADRESSER EN MAIRIE AU 04 77 94 43 41

SALLE D'ANIMATION RURALE

_	Personnes de la commune	Personnes extérieures à la
	et résidences secondaires	commune
Location 1 jour - clé rendue avant minuit	230,00 €	460,00 €
(micro et vidéoprojecteur inclus)		
Location 2 jours (micro et vidéoprojecteur	330,00 €	660,00 €
inclus)		
Réception, apéritif	60,00 €	120,00 €
Assemblée générale / conférence		190,00 €
Location de vaisselle	40,00 €	40,00 €
Location cafetière	15,00 €	15,00 €
Nettoyage	120,00 €	120,00 €
Caution à verser pour la salle	600,00 €	600,00 €
Caution à verser pour le nettoyage du	150,00 €	150,00 €
mobilier (tables, chaises, cuisine, bar)		

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE LOCATION, S'ADRESSER AUPRES D'ISABELLE GUILLARME AU 04 77 94 41 39

Associations de la commune

1 jour gratuit / an

A partir de la 2ème location : 1 jour : 110,00 € A partir de la 2ème location : 2 jours : 160,00 €

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INFORMATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE : ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS POUR LES QUESTIONS COMPLEXES.

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire vous informe que dans le cadre de sa stratégie d'accueil pluriel, et pour assurer une meilleure qualité de service à l'usager. Un dispositif d'Accueil Personnalisé sur rendez-vous pour les questions complexes sera déployé pour tous les SIP à compter du 1^{er} mars 2018 (Service des impôts des particuliers) du département de la Loire. L'objectif de ce nouveau dispositif d'accueil est d'éviter tout déplacement inutile et, lorsque ce dernier est nécessaire, lui offrir la possibilité de prendre un rendez-vous auprès du service afin de lui éviter l'attente à nos guichets. Ainsi, l'usager sera-t-il reçu dans de meilleures conditions et l'examen préalable de son dossier et de sa question permettra de lui demander de se munir de toutes les pièces utiles à son règlement. Pour bénéficier de la réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « contact »), où ils peuvent, à tout moment, disposer des services en ligne et recueillir déjà de nombreuses réponses aux questions qu'ils se posent (via leur espace Particulier ou Professionnel). Ils pourront aussi prendre rendez-vous, le cas échéant, par téléphone ou au guichet des SIP du département.

<u>Liste des services offrant un accueil sur rendez-vous :</u> SIP Saint-Étienne Nord, SIP Saint-Étienne Sud, SIP Saint-Chamond, SIP – SIE Feurs, SIP Firminy, SIP Roanne, CDIF Roanne, SIP Montbrison.

Contact : Direction Départementale des Finances Publiques - Stefan LANDREAU, Chargé de communication - Tél : 04 77 47 87 13 - Mél : stefan.landreau@dgfip.finances.gouv.fr



MONTS ENERGIES : UN PROJET COLLECTIF PHOTOVOLTAIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE

Des citoyens et la Communauté de Communes s'engagent

Notre communauté de Communes est engagée dans une démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) qui implique que nous produisions autant d'énergie que nous en consommons d'ici à 2050. Les Monts du Lyonnais ont encore un long chemin à parcourir puisque, aujourd'hui, nous en produisons seulement 12 %. Dans un premier temps, il est plus adapté pour notre région de développer le biogaz et surtout le photovoltaïque. Une société locale collective et participative : Monts Energies, est maintenant créé, pilotée par un groupe de citoyens avec l'aide de la Communauté de Communes.

Comment ça fonctionne?

La société locale de production loue des toits à des particuliers, des entreprises, des agriculteurs, des industries... Elle y installe des panneaux photovoltaïques et exploite l'électricité produite. Toutes les dépenses d'installation, de raccordement et d'assurances sont prises en charge par la société. L'agent provenant de la vente à EDF sert ensuite à rembourser les emprunts souscrits, à rémunérer les investisseurs et à provisionner pour de nouveaux projets.

Tout le monde peut participer à sa mesure :

- en louant un toit bien orienté d'au-moins 60 m²,
- en achetant des parts de la nouvelle société,

- en s'engageant dans le groupe de citoyens qui porte le projet,
- en devenant relais dans son village.

Le premier programme est actuellement prêt à être lancé pour environ 25 toitures sélectionnées parmi une soixantaine de sites visités.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thomas ROBERT ou Alice CROIZE au 04.72.66.24.14 ou <u>monts.énergies@gmail.com</u>
Visitez notre site: www.montsenergies.fr et laissez vos coordonnées pour recevoir des infos.

La transition énergétique est l'affaire de tous pour l'avenir de la terre et de nos enfants.

<u>Une réunion publique d'information aura lieu le Jeudi 5 Avril 2018 à 20H30 à la salle</u> d'animation rurale à VIRIGNEUX.

Venez nombreux!



JEUNES LYCEENS ETRANGERS : ALLEMANDS, BRESILIENS, MEXICAINS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts. Alonso, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une faille française.

Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!

Renseignements auprès d'Andrée ARLIN – RHONE-ALPES andarlin@free.fr ou 04.78.36.32.27 / 06.86.01.69.90 Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa Simon – 02.99.20.06.14 ou vanessa@cei4vents.com



LE SERVICE USAGERS THD42 CHANGE DE NUMÉRO

Afin d'améliorer la qualité du conseil et de répondre au mieux aux questions des usagers, le SIEL-Territoire d'énergie réorganise le centre d'appel THD42. Des téléconseillers spécialement formés, installés dans nos locaux à Saint-Priest-en-Jarez, peuvent dès à présent répondre aux questions des habitants, sur un nouveau numéro local : 04 77 430 855, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Entre 700 et 1000 appels sont traités par mois ainsi que les sollicitations par email.



LA CROIX ROUGE VIENT A LA RENCONTRE DES HABITANTS

Une campagne de sensibilisation auprès du grand public aura lieu à Virigneux <u>du 19 Mars au 14 Avril 2018</u>. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi. Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.



DES PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES AU SEIN DES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Vous habitez le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et vous avez des questions d'ordre juridique relatives à l'emploi, la famille, ou un litige quelconque : venez rencontrer un avocat au sein des Maisons de Services Au Public à St Symphorien sur Coise et à St Laurent de Chamousset. Ces consultations se font obligatoirement sur rendez-vous auprès d'une des MSAP :

MSAP Nord

122 avenues des 4 Cantons 69930 St Laurent de Chamousset Tél 04 74 26 50 78 Mail : msap69930@cc-mdl.fr

> Mercredi 28 Mars, Mercredi 18 Avril, Mercredi 2 Mai, Mercredi 16 Mai.

MSAP Sud

57 rue des Tanneries 69590 St Symphorien sur Coise Tel. 04 78 19 05 14 Mail: msap69590@cc-mdl.fr

> Mercredi 04 Avril, Jeudi 19 Avril, Jeudi 17 Mai, Mercredi 06 Juin, Jeudi 21 Juin.



EDF

<u>CHEQUE ENERGIE</u>: Le chèque énergie est un dispositif d'aide aux personnes en difficulté prévu par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte. Il se substitue aux tarifs sociaux de l'énergie (TPN et TSS). En septembre 2017, après deux années d'expérimentation, Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire, a annoncé la généralisation du chèque énergie à compter de début

2018. EDF travaille aux côtés des pouvoirs publics pour accompagner la mise en place du dispositif chèque énergie et informer ses clients.

À quoi sert le chèque énergie ? Le chèque énergie est un titre de paiement pouvant être utilisé pour payer des dépenses d'électricité, de gaz naturel ou d'autres sources d'énergie (fioul, GPL, bois...) auprès d'un fournisseur d'énergie. Il peut aussi servir à financer des travaux de rénovation énergétique d'un logement s'ils sont éligibles au Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE). Enfin, il permet de régler tout ou partie de la redevance en logement foyer conventionné.

Quels sont les ménages concernés ? Les ménages bénéficiaires du chèque énergie sont identifiés par l'administration fiscale. Le critère d'éligibilité est basé sur le revenu fiscal de référence et la composition du foyer. Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile des bénéficiaires.

À quel moment les bénéficiaires recevront-ils leur chèque énergie? Le ministère de la Transition écologique et solidaire adressera les chèques énergie aux clients qui y ont droit à partir du 26 mars prochain, sur une période de 5 semaines, jusqu'à fin avril.

COURANT SOLIDAIRE: La prime énergie d'EDF a été lancée début juin 2017. Elle a pour finalité d'inciter les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique performants, dans le cadre du dispositif national des CEE (Certificats d'Economies d'Energie). Afin de contrer la précarité énergétique, les ménages aux revenus modestes bénéficient d'une prime bonus.

Pour qui ? Tous les particuliers, clients d'EDF ou non, en France métropolitaine (hors Corse). Avec une surprime « bonus » pour les ménages dits « précaires » (40% des ménages français). Avec libre choix du professionnel effectuant les travaux : Partenaire Solutions Habitat d'EDF ou non (NB : la prime n'est pas cumulable sur un même lot de travaux avec d'autres dispositifs bonifiés au titre des CEE comme le prêt « travaux » proposé par les Partenaires Solutions Habitat d'EDF, ou le dispositif Habiter Mieux de l'ANAH). Attention : l'inscription sur le site doit impérativement se faire AVANT la signature du devis de travaux.

Connectez-vous sur le site www.prime-energie-edf.fr pour :

- Estimer en quelques clics le montant de la prime (qui dépend du type de travaux, des revenus, et notamment de l'habitat)
- Obtenir toutes les informations et conditions d'attribution
- Créer et suivre votre dossier

Si besoin, le client ou son aidant pourra contacter le support au 01 81 69 30 73 lundi-vendredi 9h-17h (prix d'un appel local).





MAIRIE de VIRIGNEUX

Le Tour - 42140 VIRIGNEUX Tél: 04-77-94-43-41 - Fax: 04-77-94-40-29

Mail: mairie-de-virigneux@wanadoo.fr Site internet: http://www.cc-forez-en-lyonnais.fr/presentation_virigneux.aspx

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi: de 9h30 à 12h00

Permanence d'Hervé MICHEL, maire, et sur rendez-vous.

Permanence de David LAVAL, 3ème adjoint, en charge des bâtiments communaux

Mercredi: de 9h30 à 12h00

Permanence de Carole SALOMON, 1ère adjointe, en charge de l'école, des associations

Mercredi: de 14h00 à 16h00

Permanence de Marc VERNAY, 2ème adjoint, en charge de la voirie des réseaux.

Jeudi: de 9h30 à 12h00

Permanence d'André PUPIER, 4ème adjoint, en charge du budget et des finances.

1er Samedi du mois : de 9h30 à 11h30